

l'association une estimation du coût du matériel et de la main-d'œuvre pour une entreprise particulière; on établissait une moyenne du coût, et l'entrepreneur dont les prix se rapprochaient le plus de cette moyenne était reconnu comme ayant droit à l'entreprise. Il y ajoutait un pourcentage convenu et informait les autres membres du prix de sa soumission. Alors les autres entrepreneurs voyaient à ce qu'aucune soumission ne fût faite à l'architecte ou à l'entrepreneur à un prix inférieur.

Les principales enquêtes sous l'empire de la loi furent celles de l'industrie cinématographique et de l'industrie de la boulangerie. Une enquête commencée en octobre 1930 sur une coalition dans l'industrie cinématographique n'était pas encore terminée à la fin de l'année. Le rapport annuel du registraire de la loi de l'enquête sur les coalitions mentionne d'autres enquêtes poursuivies en 1929 et 1930.

PARTIE II.—SALAIRES ET COÛT DE LA VIE.

Section I.—Etiage des salaires.¹

Les statistiques des salaires et des heures de travail ont été recueillies depuis quelques années par le ministère du Travail et publiées dans une série de supplément à la "Gazette du Travail", dont le premier vit le jour en mars 1921. Les données sur lesquelles ces statistiques sont basées remontent généralement à l'année 1901. En vue de préciser le mouvement général des salaires on a établi des nombres-indices computés depuis 1901 sur 21 métiers, depuis 1900 sur 4 occupations dans les mines de charbon et depuis 1911 sur les ouvriers d'usines sans spécialité, sur d'autres ouvriers d'usines spécialisés, sur l'abatage, le flottage et le façonnage du bois. Les salaires payés en 1913 servent de base exprimée par le chiffre 100.

Le tableau I fait ressortir les changements survenus dans les nombres-indices d'année en année. En 1921 et 1922 une baisse se manifesta dans la plupart des groupes, le point culminant des salaires ayant été atteint en 1920. Dans l'ensemble, les nombres-indices de 1923 et 1924 dessinent un léger mouvement ascendant, puis l'année 1925 voit de minimes augmentations dans quelques groupes, mais une réduction substantielle des salaires des travailleurs des houillères abaisse la moyenne. En 1926, les ouvriers du bâtiment, les imprimeurs, les ouvriers des usines métallurgiques, les employés des compagnies de tramways et des compagnies de chemin de fer reçurent de légères augmentations. En 1927, il y eut un relèvement général dans les six groupes entrant dans la moyenne, ainsi que dans les trois autres groupes; les augmentations les plus substantielles furent dans

¹ Voir aussi pp. 795-805 de l'Annuaire de 1927-28: Statistiques des salaires du recensement de 1921.